
Formations à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite



organisées par



avec le soutien d'



FORMATIONS À L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Grâce au soutien d'Equal.Brussels, notre association, AccessAndGo-ABP, spécialisée en accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), organise des journées de formation à destination des professionnels et futurs professionnels des métiers de l'aménagement du territoire. Ces journées ont pour objectif d'apprendre et de maîtriser les normes en accessibilité des personnes à mobilité réduite.

POURQUOI?

De nombreux aménagements et travaux sont réalisés en Région bruxelloise. Toutefois, au quotidien, à travers nos différentes missions, nous constatons que les professionnels ne sont pas ou pas suffisamment formés aux normes légales liées à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. De nombreux bâtiments sortent de terre ou sont rénovés mais, à cause d'erreurs techniques ou structurelles, ils ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap et les condamnent dès lors pour de nombreuses années ! Or, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se déplacer comme tout citoyen valide, en toute autonomie.

Pour pallier ce manque et arriver à un environnement accessible à tous, il est primordial d'informer et de former les professionnels et futurs professionnels aux normes légales. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre nos formations pour participer aux changements structurels de notre société.

POUR QUI?

Ces formations peuvent être données tant aux professionnels qu'aux étudiants des orientations suivantes :

- Architectes,
- Architectes d'intérieur,
- Ingénieurs,
- Dessinateurs,
- Deviseurs,
- Chefs de chantier,
- Chefs de projets,
- Entrepreneurs,
- Ouvriers,
- Constructeurs,
- Menuisiers,
- Techniciens de maintenance,
- ...

Cette liste n'est pas exhaustive. Si votre fonction n'y est pas reprise mais que vous êtes intéressé par la formation, n'hésitez pas à nous contacter!





AU PROGRAMME

09h30 : accueil des participants

10h : Mise en situation des participants

- Parcours en fauteuil roulant
- Témoignage d'une personne en situation de handicap
- Découverte de la canne blanche et des besoins des personnes aveugles et malvoyantes
- Atelier surdit  avec initiation   la langue des signes et identification des besoins architecturaux de ce public

Ces mises en situation vous permettent de prendre conscience des difficult s et des attentes des personnes   mobilit  r duite. Mais  galement de comprendre les raisons des am nagements n cessaires et les normes l gales   respecter dans vos projets futurs.

12h : lunch

13h : les normes en accessibilit  :

- Les notions importantes pour une accessibilit  inclusive
- Pr sentation de la cha ne de l'accessibilit  - SECUE
- La plus-value des espaces communs accessible
- Explications des normes en accessibilit  en fonction des diff rents types de handicap

14h00 : Accessibilit  des espaces publics

- Constats et principes
- Le processus de mise en accessibilit  des espaces publics

15h30 : Workshop pratique :

- Moment d' changes avec les participants
- Analyse de plans/projets

Remarque : les participants peuvent apporter des plans de projets en cours ou pass s afin de r fl chir en direct avec les formateurs sur le projet en question et identifier les pistes   suivre pour pr voir l'inclusion de personnes en situation de handicap dans le projet.

16h30 : Cl ture de la formation



Cette proposition d'horaire peut tout   fait  tre adapt e en fonction de vos imp ratifs.

La formation peut  galement se donner sur une demi-journ e.

Le contenu de la formation peut  galement  tre adapt  en fonction de vos objectifs et de votre connaissance actuelle.

CONCRÈTEMENT

- Nos formations sont données par des experts en accessibilité qui ont plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine.
- Ces journées sont gratuites. Seul le repas des intervenants doit être prévu par les participants lorsque la formation se donne sur une journée.
- Le contenu des formations peut être adapté en fonction des besoins des participants.
- Ces formations sont données en français.
- Les formations sont données dans les locaux des participants.
- Les dates des formations sont fixées en fonction de l'agenda des participants et des formateurs.
- Les places sont limitées. Contactez-nous pour vous inscrire.
- Cette formation vous est proposée grâce au soutien d'Equal.Brussels

NOS DERNIÈRES RÉFÉRENCES

- **Octobre 2023** : Formation à l'accessibilité PMR des architectes de la SLRB, la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
- Depuis plusieurs années, notre bureau est chargé de la remise d'un **avis de conformité RRU** motivé à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale (environ 250 projets par an). Tout projet soumis à permis d'urbanisme incluant l'accueil du public est analysé pour vérifier que les normes PMR soient bien implémentées.
- **Septembre 2023** : audits et rapports de recommandations des bâtiments du SFP (Service Fédéral des Pensions)
- **2023**: audits et rapports de recommandations des bâtiments du SPF Sécurité Sociale
- **2023** : Suivi de la mise en accessibilité du projet Kanal - Centre Pompidou
- **2023**: Référent accessibilité de la commune de Jette
- **2023**: Audits et informations sur les Journées du Patrimoine (Heritage Days) et de l'Architecture (Archiweek), organisées par Urban.Brussels
- **2020 - 2021- 2022**: Audits et accompagnement dans la mise en accessibilité de 27 établissements d'enseignement supérieur en Wallonie et Bruxelles
- ...





NOUS CONTACTER

Vous souhaitez plus d'informations ou inscrire votre établissement, votre entreprise, votre service à une journée de formation?



Personne de contact: Emilie Cohrs



02/772 18 95 (extension 201) - 0471/08 81 42



ecohrs@accessandgo-abp.be



www.accessandgo-abp.be

QUI SOMMES-NOUS?

AccessAndGo-ABP, par la diversité de ces services, accompagne les personnes en situation de handicap dans les multiples étapes de leur vie et améliore l'accessibilité globale de notre société. Nos services sont multiples et complémentaires mais surtout permettent aux personnes en situation de handicap, et plus largement aux personnes à mobilité réduite, de vivre de la manière la plus autonome possible. Nous travaillons tant pour les particuliers que les professionnels ou les pouvoirs publics.